

COMITÉ CONSULTATIF EHDAA –
COMMISSION
2011-2012

Procès-verbal de la rencontre du comité consultatif EHDAA-Commission tenue le jeudi
20 octobre 2011 à 19 h 30 à la salle La Chapelle de la Commission scolaire des Découvreurs

Présences

Représentants des parents

Antoinette Alexandre	Pascale Guenette
Manon Caron	Claudia Hamel
Louise Cloutier	Marise Labranche
Francis Dumoulin	Isabelle Leclerc
Isabelle Filion	Marie-Hélène Lévesque
Maryse Girard	Tatiana Sanhyeza

Représentante du personnel de direction des écoles

Hélène Bélanger

Représentant de la direction

Alain St-Pierre

Personne-ressource

Paule Mercier

Représentante des professionnels

Dominique Roy

Représentants des enseignants

Simon Lebrun

Représentants du personnel de soutien

Représentante des organismes

Anne Rochefort

Absences :

Représentants des parents

Chantal Audet
Marie-France Dionne

Représentants des enseignants

Éric Cantin
Francine Raymond

Ordre du jour

1. *Accueil*
2. *Intervention du public*
3. *Adoption de l'ordre du jour*
4. *Rôle du Comité consultatif EHDAA-Commission (document 1)*
5. *Composition du Comité consultatif EHDAA-Commission (document 2) et liste des membres (document 3)*
6. *Règles de régie interne – présentation et adoption (document 4)*
7. *Règles de délibération – présentation et adoption (document 5)*
8. *Élection*
 - 8.1 *Nomination d'une ou d'un président d'élection*
 - 8.2 *Détermination de la procédure d'élection*
 - 8.3 *Élection à la présidence*
 - 8.4 *Élection à la vice-présidence, à la trésorerie et au secrétariat*
9. *Désignation du ou de la représentante au Comité de parents (art. 189.2 LIP)*
10. *Désignation du ou de la substitut du ou de la représentante au Comité de parents (art. 189.3 LIP)*
11. *Adoption du procès-verbal du 1^{er} juin 2011 (document 6)*
12. *Suivi au procès-verbal du 1^{er} juin 2011*
 - 12.1 *Conférence du 26 octobre 2011 (document 7)*
 - 12.2 *Retombées de la participation des membres à des formations et à des colloques*
13. *Rapport de la représentante au Comité de parents*
14. *Formulaire d'autorisation ou refus de divulgation des documents nominatifs (document 8)*
15. *Politique de remboursement des dépenses (documents 9 et 10)*
16. *Rapport financier du budget du Comité 2010-2011 (document 11)*
17. *Priorités du Comité consultatif EHDAA – Commission pour l'année 2011-2012 (document 12)*
18. *Projet de planification des rencontres du comité 2011-2012 (document remis sur place)*
19. *Consignation des documents pour les membres du Comité EHDAA (documents 13 et 14)*
20. *Ententes de scolarisation 2011-2012 (document 15)*
21. *Instruction annuelle 2011-2012 (document 16)*
22. *Autres points:*
 - 22.1 *Correspondance*
 - 22.2

1. ACCUEIL

Alain St-Pierre souhaite la bienvenue à tous. Par un tour de table, les membres se présentent. Alain St-Pierre animera la rencontre jusqu'à la nomination du président ou de la présidente au point 8.

2. INTERVENTION DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention du public.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajout : 22.2 Publication des dates de rencontre

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Claudia Hamel appuyée par Isabelle Leclerc.

4. RÔLE DU COMITÉ CONSULTATIF EHDAA-COMMISSION

Alain St-Pierre présente le document sur les différents rôles du Comité.

5. COMPOSITION DU COMITÉ CONSULTATIF EHDAA-COMMISSION ET LISTE DES MEMBRES

Alain St-Pierre présente la composition du Comité. Les représentants des enseignants pour participer à ce comité seront : Simon Lebrun, Éric Cantin et Francine Raymond. La liste des membres du Comité EHDAA sera envoyée dans les écoles, ce qui permettra aux parents de pouvoir rejoindre les membres au besoin. Cette liste est également disponible sur le site Internet de la Commission scolaire dans la section Comité Consultatif EHDAA.

6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE – PRÉSENTATION ET ADOPTION

Alain St-Pierre fait un survol du document des règles de régie interne.

L'adoption du document *Règles de régie interne* est proposée par Maryse Girard appuyée par Antoinette Alexandre.

7. RÈGLES DE DÉLIBÉRATION – PRÉSENTATION ET ADOPTION

Alain St-Pierre fait un survol du document des règles de délibération.

L'adoption du document *Règles de délibération* est proposée par Anne Rochefort appuyée par Pascale Guenette.

8. ÉLECTION

8.1 Nomination d'une ou d'un président d'élection

Alain St-Pierre agira comme président d'élection.

8.2 Détermination de la procédure d'élection

Alain St-Pierre explique la procédure. Deux postes sont à combler soit la présidence et la vice-présidence. Toute personne peut manifester son intérêt ou proposer un membre. On demande leur intérêt aux personnes proposées selon l'ordre inverse des propositions. S'il y a plus d'une candidature pour un poste, on procédera par élection.

8.3 Élection à la présidence

Avant de procéder aux mises en candidature, Alain St-Pierre décrit les mandats et fonctions de la présidence au comité consultatif EHDAA-Commission.

Claudia Hamel propose Louise Caron
Maryse Girard propose Isabelle Filion
Maryse Girard propose Francis Dumoulin
Claudia Hamel propose Isabelle Leclerc

Isabelle Leclerc accepte sa mise en candidature
Francis Dumoulin refuse sa mise en candidature
Isabelle Filion refuse sa mise en candidature
Manon Caron refuse sa mise en candidature

Isabelle Leclerc est élue présidente du comité consultatif EHDAA-Commission à l'unanimité.

8.4 Élection à la vice-présidence, à la trésorerie et au secrétariat

Vice-présidence et trésorerie :

Louise Cloutier propose Isabelle Filion
Isabelle Leclerc propose Pascale Guenette
Antoinette Alexandre propose Simon Lebrun
Isabelle Leclerc propose Antoinette Alexandre
Maryse Girard propose Marise Lachance

Marise Lachance refuse sa mise en candidature
Antoinette Alexandre refuse sa mise en candidature
Simon Lebrun refuse sa mise en candidature
Pascale Guenette accepte sa mise en candidature
Isabelle Filion accepte sa mise en candidature

Il y a un vote afin de déterminer la personne qui sera élue à la vice-présidence et à la trésorerie. Suite au vote, Pascale Guenette est élue vice-présidente et trésorière du comité consultatif EHDAA-Commission à majorité des voix.

9. DÉSIGNATION DU OU DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS (art. 189.2 LIP)

Les membres procèdent aux mises en candidature pour ce poste.

Manon Caron se propose comme représentante à ce comité.

10. DÉSIGNATION DU OU DE LA SUBSTITUT DU OU DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS (art. 189.3 LIP)

Isabelle Filion se présente comme substitut au comité de parents.

11. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} JUIN 2011

Isabelle Leclerc, à titre de présidente élue, anime la rencontre à partir de ce point.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Maryse Girard, appuyée par Claudia Hamel.

12. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} JUIN 2011

12.1 Conférence du 26 octobre 2011

La conférence « Affirmation 101 » sera donnée par madame Nancy Doyon, coach familial, éducatrice spécialisée et Présidente de Dimension Éducative. L'information a été distribuée aux parents. L'invitation à cette conférence est sur le site Internet de la Commission scolaire afin que tous puissent en prendre connaissance.

12.2 Retombées de la participation des membres à des formations et à des colloques

Différents colloques ou congrès sont annoncés pour l'année 2011-2012. Il sera possible, selon le budget, qu'un parent participe à une de ces activités. Tous les coûts relatifs à ces colloques ou congrès (inscription, frais de séjour et de déplacement, etc.) seront défrayés à même le budget du comité consultatif EHDAA-Commission. La personne devra faire un retour au comité sur les ateliers ou autres présentés lors de l'activité à laquelle elle aura participé.

13. RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS

Maryse Girard présente un bref compte rendu. Elle indique que la présidente de ce comité est Nancy Jobin et que la vice-présidente est Maryse Girard.

14. FORMULAIRE D'AUTORISATION OU DE REFUS DE DIVULGATION DES DOCUMENTS NOMINATIFS

Alain St-Pierre invite les membres à remplir ce formulaire et à le lui remettre le plus tôt possible.

15. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES

Isabelle Leclerc et Alain St-Pierre expliquent les formulaires concernant les remboursements de dépenses. Pour les frais de déplacement, le remboursement est de 0,40 \$ du kilomètre et pour les frais de garde, le remboursement est de 6 \$ l'heure.

16. RAPPORT FINANCIER DU BUDGET DU COMITÉ EHDAA-COMMISSION POUR L'ANNÉE 2010-2011

Alain St-Pierre explique les grandes lignes du budget. La prévision budgétaire 2011-2012 sera présentée à la prochaine rencontre du comité consultatif EHDAA-Commission de novembre 2011.

17. PRIORITÉS DU COMITÉ CONSULTATIF EHDAA- COMMISSION POUR L'ANNÉE 2011-2012

Alain St-Pierre propose qu'à la suite de la lecture du document sur les priorités suggérées pour 2011-2012, on fasse un tour de table pour connaître les priorités de chacun et pour identifier les ajouts possibles.

Paule Mercier explique ce qu'est la mesure d'aide technologique – Mesure 30810-2.

Ajouts de thèmes : Modifications / adaptations lors des évaluations
 Rôle des partenaires lors des plans d'interventions
 Poursuite et démarche des plans d'intervention au secondaire

18. PROJET DE PLANIFICATION DES RENCONTRES DU COMITÉ 2011-2012

Alain St-Pierre présente la proposition de la planification 2011-2012. Les thèmes seront présentés à la prochaine rencontre et ils seront en lien avec les priorités.

Un total de 7 rencontres est proposé. Il sera également possible d'ajouter une autre rencontre dans le cas où le comité devrait se réunir pour une discussion importante.

19. CONSIGNATION DES DOCUMENTS POUR LES MEMBRES DU COMITÉ EHDAA

Paule Mercier explique aux membres la façon d'accéder à la communauté «EHDAA» sur le *Portail*.

20. ENTENTES DE SCOLARISATION 2011-2012

Paule Mercier présente le document sur les élèves à l'extérieur en adaptation scolaire.

De La Capitale :

- Anne-Hébert : déficience intellectuelle profonde
- École régionale des Quatre-Saisons : problèmes en santé mentale (primaire et secondaire)
- Hôtel-Dieu Sacré-Cœur : élèves avec des besoins médicaux ou qui ont besoin d'une thérapie (primaire et secondaire)
- L'Escabelle : préscolaire, déficience auditive, approche oraliste
- De-La-Cité : TED ou déficience profonde (adolescents)

Des Premières-Seigneuries :

- Joseph-Paquin : approche en communication, déficience langagière (préscolaire, primaire et secondaire)
- Polyvalente de Charlesbourg : déficience auditive (adolescents)
- De L'Envol : mandat en déficience visuelle

Établissements privés :

- Centre Psycho-Pédagogique de Québec Inc. : troubles très graves de comportement (de la 3^e année du primaire jusqu'en 3^e secondaire)
- École oraliste de Québec pour enfants sourds : déficience auditive sévère

Isabelle Filion propose l'acceptation de la scolarisation des élèves de la Commission scolaire des Découvreurs vers une école d'une autre Commission scolaire, cette proposition est appuyée par Manon Caron.

21. INSTRUCTION ANNUELLE 2011-2012

Alain St-Pierre présente et commente un extrait de l'Instruction annuelle 2011-2012

22. AUTRES POINTS

22.1 Correspondance

Isabelle Leclerc présentera lors de ce point toutes les correspondances reçues.

22.2 Publication des dates de rencontre

Louise Cloutier souhaite que les dates des rencontres du comité consultatif EHDAA-Commission soient publicisées afin que celles-ci n'entrent pas en conflit d'horaire avec différentes réunions des écoles.

Levée de la rencontre : 21 h 40

Isabelle Leclerc
présidente

Hélène Bélanger
secrétaire